

PROGRAMME  
**2021**

POUR UN  
**NOUVEAU**  
**MODE DE VILLE**



## Table des matières

Message de Michel Trottier à la population lavalloise.....	3
Vision, missions et valeurs .....	4
Thème 1 : La vie de quartier .....	5
Enjeux, défis et objectifs: .....	5
Engagements 2021 sur la vie de quartier .....	6
Thème 2: La mobilité.....	8
Enjeux, défis et objectifs: .....	8
Engagements 2021 sur la mobilité .....	9
Thème 3: Les services aux citoyens.....	11
Enjeux, défis et objectifs: .....	11
Engagements 2021 sur les services aux citoyens.....	12
Thème 4: L'environnement .....	14
Enjeux, défis et objectifs: .....	14
Engagements 2021 sur l'environnement.....	16
Thème 5: La saine Gestion .....	18
Enjeux, défis et objectifs: .....	18
Engagements 2021 sur la saine gestion .....	19
Thème 6 : Le développement économique .....	21
Enjeux, défis et objectifs: .....	21
Engagements 2021, le développement économique .....	22
Thème 7: L'aménagement du territoire .....	24
Enjeux, défis et objectifs: .....	24
Engagements 2021 sur l'aménagement du territoire.....	25
Thème 8 : Les enjeux de société.....	27
Enjeux, défis et objectifs: .....	27
Engagements 2021 sur les enjeux de société .....	28

## Message de Michel Trottier à la population lavalloise

CHÈRES LAVALLOISES, CHERS LAVALLOIS,

Le Parti Laval - Équipe Michel Trottier est né de la volonté d'offrir une nouvelle alternative politique aux Lavallois. Un parti de proximité, novateur et inclusif. Nous avons la ferme conviction que notre Ville doit se métamorphoser avec créativité en proposant des projets audacieux à la hauteur des aspirations des Lavallois. Laval est une ville contemporaine, définie par son urbanité et sa verdure et une population issue de la diversité. Transformer Laval exige de l'innovation, du leadership et de l'intégrité. Nous sommes décidés à provoquer des changements au Conseil municipal et à l'Hôtel de Ville. Notre équipe réunit des personnes qui ont la capacité et la volonté de réaliser des changements. Notre équipe reflète la diversité de Laval. Nous nous engageons à ce que tous les Lavalloises et les Lavallois, quel que soit leur quartier de résidence, participent à la gouvernance par la mise en place de Conseils de quartier.



Arrivé en politique depuis 2013, j'ai été élu comme conseiller municipal indépendant du district Fabreville, puis j'ai obtenu la confiance de la population lors de l'élection partielle de 2019 dans le district de Marc-Aurèle-Fortin. Chef de l'Opposition officielle depuis 2017, je suis l'auteur de nombreuses propositions innovatrices au sein du Conseil municipal. Je demeure à Laval depuis plus de 30 ans. Fervent défenseur de la vie de quartier, j'ai agi à titre de président de l'Association des résidents de Champfleury de 2009 à 2013. J'ai travaillé plus de 30 ans dans le secteur de l'enseignement où j'ai occupé des postes d'enseignant, conseiller pédagogique et de directeur d'école.

Au cours des derniers mois, le Parti Laval - Équipe Michel Trottier a rencontré un grand nombre de citoyennes et de citoyens, d'entreprises et d'organismes qui représentent toutes les facettes de notre communauté. Le programme électoral que nous vous présentons est le fruit de ces rencontres. On y retrouve des engagements concrets pour le présent et l'avenir de notre ville. C'est avec la plus grande fierté que je vous présente ce plan d'action pour faire de notre ville un modèle dont nous serons tous fiers. C'est le mandat que nous nous engageons à mettre en œuvre, si vous nous accordez votre confiance le 7 novembre 2021.

A handwritten signature in black ink that reads "Michel Trottier". The signature is stylized and cursive.

**Michel Trottier**  
**Candidat à la mairie de Laval**

## Vision, missions et valeurs

### Vision :

Faire de Laval une ville contemporaine et vivante, riche de la diversité de ses milieux de vie et de ses communautés. Laval sera une ville modèle où cohabitent des quartiers conviviaux, une vie culturelle riche, des entreprises performantes, de fertiles terres agricoles et de nombreux milieux naturels offrant des occasions à ses résidents de s'épanouir. Laval sera dynamique et stimulante et ses citoyens seront fiers d'y travailler, d'y étudier, de s'y divertir et d'y vivre.

### Missions :

- Instaurer des initiatives novatrices et audacieuses pour développer notre ville et ses quartiers en répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.
- Informer, consulter et impliquer nos citoyens sur les grands changements envisagés.
- Instaurer un climat d'affaires propice permettant à nos entrepreneurs de prospérer.
- Établir le leadership de Laval au sein des grandes villes du Québec.

### Valeurs :

#### Saine gestion :

Valeur fondamentale à l'exercice politique, la saine gestion regroupe les principes de transparence, d'intégrité, de pérennité, d'efficacité, d'équité, d'équilibre et de responsabilité.

#### Innovation :

Les politiques d'aujourd'hui doivent correspondre aux besoins de demain. Dans le respect du passé, nous développerons des pratiques novatrices qui prendront en compte les principes du développement durable.

#### Proximité :

L'accessibilité et la disponibilité des services municipaux, des infrastructures, des espaces verts et des élus sont essentielles au bien-être et aux besoins des citoyens.

#### Environnements favorables :

Permettre aux Lavalloises et aux Lavallois de développer leur plein potentiel en ayant accès à toutes les ressources nécessaires dans des environnements diversifiés, sécuritaires et attrayants où la beauté et la nature auront des places de choix. Ces environnements favorables constituent la pierre angulaire de notre vivre-ensemble et de la fierté de vivre à Laval.

## Thème 1 : La vie de quartier

### **“Parce que ça commence avant tout dans nos quartiers”**

#### **Description :**

Les quartiers sont l'âme de notre ville. Ils sont une des raisons pour laquelle les gens s'établissent à Laval et y restent. Travailler au dynamisme des quartiers est un ingrédient qui favorise non seulement le bonheur des Lavallois et le vivre-ensemble, mais qui encourage la population à grandir, étudier, travailler et s'amuser ici. L'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers contribue à l'épanouissement humain, social et économique.

#### **Enjeux, défis et objectifs:**

- Les infrastructures de services et de divertissement se développent massivement dans la zone du Centre-ville de Laval. Les services de proximité dans nos quartiers sont souvent oubliés. Cette centralisation oblige les citoyens à se déplacer à des dizaines de kilomètres de chez eux pour bénéficier de services qui pourraient être plus près de leur domicile et mieux adaptés à leurs besoins.

**“Développer des infrastructures de loisirs et de sports plus accessibles pour les différents quartiers de Laval et dynamiser les endroits publics de manière à favoriser les déplacements actifs, la proximité communautaire et le vivre-ensemble. Nos quartiers et les noyaux villageois sont aussi des lieux de rencontres, de services, d'emplois et de dynamisme commercial”.**

- Le manque de proximité entre les instances politiques et les besoins des citoyens est souvent déploré. La taille de la ville et la centralisation dans un même lieu et à un unique moment des conseils municipaux limitent l'efficacité des services ou des réponses recherchées par les citoyens. Notre but est la mobilisation et la participation citoyenne sur les enjeux et les projets du quartier tout en assurant le lien entre les citoyens et l'administration pour les services de proximité.

**“Mettre sur pied des conseils de quartier, sous la responsabilité des conseillers municipaux qui auront pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Ces conseils de quartier seront des interlocuteurs privilégiés de la municipalité et le lieu par excellence de consultation ”.**

- Chaque quartier de Laval a sa propre identité et ses propres enjeux et défis. Le mécanisme budgétaire centralisé actuel ne permet pas de répondre adéquatement aux besoins locaux des résidents des quartiers.

**“Accorder des budgets participatifs afin que les citoyens puissent choisir eux-mêmes certains projets d'investissement dans leur quartier. En offrant la possibilité de participer directement aux décisions qui touchent la vie de leur communauté, le concept de budget participatif démontre la confiance faite aux citoyens”.**

- En tant que troisième ville du Québec, nous devons soutenir les acteurs du milieu culturel et artistique afin de leur permettre de développer et d'exprimer toute la diversité de leurs talents. La culture et les arts de Laval sont dilués dans un service multifonctionnel de sports, loisirs, culture et développement social, ce qui peut limiter le soutien requis pour le plein développement du monde des arts à Laval.

**“ Développer les infrastructures nécessaires aux différents volets artistiques en collaboration avec les organismes culturels de Laval. Créer une structure municipale dédiée**

**à la culture et aux arts afin de soutenir les projets créatifs des acteurs du milieu culturel. Encourager les organismes culturels lavallois à performer dans les espaces publics des quartiers pour rendre la culture accessible et diversifiée”.**

- La ville de Laval est la deuxième ville la plus multiethnique du Québec. Cette grande diversité se manifeste chez les différentes communautés culturelles qui composent notre identité collective. Cependant, il existe peu d'occasions pour bâtir des ponts entre ces différentes cultures. Bien qu'il existe beaucoup de fêtes propres à chacune des cultures présentes à Laval, il n'en existe aucune permettant de créer des liens pour les réunir. La ville doit participer activement au soutien des événements et à la diffusion des informations concernant ces différentes célébrations culturelles afin de leur donner accès à un plus large public.

**“Organiser des activités pour encourager la mixité sociale et culturelle en coopération avec les différentes communautés ethnoculturelles afin d'éviter l'isolement des familles et des individus tout en favorisant le rapprochement. Soutenir la création de festivités panlavalloises et apporter le soutien pour que la diversité lavalloise s'exprime et participe aux fêtes et activités culturelles de nos différents quartiers ”.**

## **Engagements 2021 sur la vie de quartier**

**Nous nous engageons à :**

1. **Prioriser la vie de quartier en investissant massivement dans les infrastructures de proximité de chaque quartier de Laval. Le Plan Triennal d'Immobilisation (PTI) sera développé en concordance avec cette vision :**
  - **En développant, en bonifiant et en actualisant les infrastructures de loisirs, de sports et de culture ainsi que des centres communautaires multiservices (piscines intérieures, arénas, terrain de soccer, terrains de balle, salles polyvalentes espaces multisports extérieurs et intérieurs, etc.) en s'assurant d'intégrer à cette démarche les priorités des citoyens de tous les âges.**
  - **Les projets suivants seront réalisés dans un premier mandat : planification et mise en œuvre de deux nouvelles piscines intérieures publiques, de deux arénas, d'un complexe intérieur de soccer, d'un complexe de basketball extérieur et d'un centre de création artistique afin de rapprocher Laval au niveau des autres grandes villes québécoises en termes de service à la population.**
  - **En s'assurant de doter nos parcs, centres communautaires et lieux de rassemblement, d'équipements et de mobiliers urbains adaptés aux besoins de Laval d'aujourd'hui.**
    - **L'ajout d'équipement d'exercice extérieur, de tables de ping-pong, de tables de pique-nique, de BBQ fixes, de bancs publics, de jeux d'eau, d'espaces de rencontre, de pistes de danse, de terrains de pétanque, de bocce et de pickleball bonifiera l'expérience citoyenne et suscitera la participation active à la vie communautaire.**
  - **En considérant les changements climatiques dans chacune de nos décisions, nous veillerons à adapter nos infrastructures aux défis actuels. Nous proposerons des patinoires extérieures couvertes permettant le prolongement de la saison des activités sur glace, mais qui deviendront ensuite des lieux de rencontre permettant des activités et des rassemblements à l'abri des intempéries.**

2. **Initier dans les rues des quartiers qui s'y prêtent, le concept de « jeux libres dans les rues » afin de permettre à nos enfants de jouer à l'extérieur en toute sécurité et en toute légalité.**
3. **Soutenir adéquatement nos organismes locaux qui sont si importants dans plusieurs aspects essentiels de notre société lavalloise en leur fournissant les ressources matérielles, techniques, organisationnelles et financières pour mener à bien leurs missions au service de la collectivité (sports, loisirs, activités physiques, art & culture, développement social et autres)**
4. **Mettre la démocratie participative de l'avant en créant 6 à 8 conseils de quartier dotés de budgets participatifs pour chacun des grands quartiers lavallois :**
  - **Ces conseils seront sous la responsabilité des conseillers municipaux des districts concernés. Les citoyens pourront exprimer leurs opinions, leurs besoins, leurs idées et présenter des projets.**
  - **Ces conseils de quartier pourront compter sur le soutien logistique de la ville, d'un accompagnement stratégique et profiteront de formations à la participation citoyenne.**
  - **Ces conseils de quartier consultatifs disposeront d'un budget participatif annuel de 100 000\$ par district afin de mettre en place un processus participatif permettant le déploiement de projets initiés par les citoyens.**
5. **Planter deux nouvelles Maisons de la Culture situées dans les pôles Est et Ouest de la Ville et en faciliter l'accessibilité aux citoyens et aux artistes. Multiplier les lieux de rencontres et de rassemblement intérieurs et extérieurs favorisant l'expression des arts et de la culture représentant la diversité ethnoculturelle lavalloise.**



## Thème 2: La mobilité

### **“Des déplacements efficaces, une ville qui avance”**

#### **Description :**

Laval est à la fois une ville et une région du Québec, son territoire couvre une superficie de 246 km<sup>2</sup>. Laval est pourvue de plusieurs axes routiers, d'un réseau de transport collectif, de transport adapté, de trois (3) stations de métro, de cinq (5) gares, de pistes cyclables et de sentiers pédestres. Par voies terrestres, plusieurs ponts donnent accès au territoire de Laval. Assurons aux citoyens des déplacements harmonieux, économiques et sécuritaires en auto, en bus, en vélo ou à pied. Encourageons le partage des voies publiques et la cohabitation avec le transport actif.

#### **Enjeux, défis et objectifs:**

- Le manque de flexibilité de l'offre de transport empêche la fluidité des déplacements à Laval. En voici quelques exemples : l'horaire de service des autobus occasionne de nombreuses pertes de temps ; la configuration déficiente des pistes cyclables les rend parfois peu sécuritaires ; le manque de trottoirs ne favorise pas les déplacements à pied ; la rareté des stations de vélos libre-service et de voies réservées accessibles au covoiturage nuit à la fluidité. De plus, les coûts successifs requis pour changer de mode de transport (bus, train et métro) sont très élevés pour les utilisateurs occasionnels.

**“Établir des circuits de nuit et des circuits « Express » pour le système de transport collectif. Faire preuve de leadership à l'ARTM pour assurer l'uniformisation des tarifs du transport collectif. Promouvoir la multiplication de stations de vélos et de voitures de type libre-service facilement accessibles. Continuer le développement de nos trottoirs et de notre réseau de pistes cyclables sécuritaires et favoriser leur connexion sur tout le territoire et l'interconnexion avec les villes voisines”.**

- La sous-utilisation des autobus de la Société de transport de Laval en dehors des heures de pointe et des fins de semaine est un constat qui suscite de nombreux questionnements. Quotidiennement, on estime à 30 000 les places inoccupées pour l'ensemble du réseau d'autobus.

**“Évaluer les meilleures stratégies pour maximiser l'occupation des autobus en dehors des heures de pointe ”.**

- La problématique des interdictions de stationner pour la période hivernale est un irritant majeur pour un bon nombre de Lavallois. Pendant la période estivale, l'aspect de nos rues souffre du stationnement désordonné et mal identifié.

**“Innover dans l'offre de stationnement et interdire le stationnement uniquement lors des opérations de déneigement et de nettoyage. Utiliser les technologies de communications pour que chaque citoyen soit correctement informé des horaires de stationnement.**

- L'inefficacité du transport collectif pour les liaisons est-ouest décourage les usagers et favorise l'utilisation de l'automobile. Mis à part l'autoroute 440 et les grandes artères, peu d'alternatives de liaison est-ouest sont offertes aux Lavallois. Le projet actuel du REM ne règle pas les enjeux liés aux déplacements collectifs est-ouest et l'atteinte de la capacité maximale de la ligne orange.

**“Soutenir et promouvoir le transport collectif et les projets de développement d'infrastructures au service des Lavallois qui doivent se déplacer sur le territoire de Laval ou vers l'extérieur de l'île Jésus: prolongement du REM vers le nord, installation d'un mode de transport léger est-ouest ou connexion de la ligne orange”.**



- Les usagers des différents moyens de transport souffrent de l'absence d'une harmonisation des structures de déplacement. Cette lacune augmente les risques d'accidents et décourage les citoyens d'opter pour des alternatives de mobilité active. Les voies réservées uniquement pour les autobus et les taxis ainsi que le manque d'aménagements sécuritaires aux intersections pour les usagers du transport actif en sont de bons exemples.

**“Investir pour rendre sécuritaire notre réseau de déplacement (autobus, vélo et piétonnier) avec des installations adéquates pour chaque type d'utilisateur ; rentabiliser l'usage des voies réservées en y permettant le covoiturage et la présence des véhicules électriques et hybrides”.**

- En raison de la configuration de son réseau routier et de l'insuffisance en transport collectif, l'usage exclusif de l'auto représente 71.1%\* des déplacements motorisés du matin alors que 20.1% des gens utilisent les transports collectifs. Pour la santé de nos citoyens et notre contribution à la réduction des gaz à effet de serre, c'est une proportion à renverser.

**« Développer une offre de service de transport collectif efficace, attrayante et économique en ciblant entre autres les habitudes de transport des jeunes ».**

## **Engagements 2021 sur la mobilité**

**Nous nous engageons à :**

- 6. Favoriser la mobilité écoresponsable en mettant en place un crédit de 500\$ en soutien à la mobilité verte pour les citoyens de 60 à 64 ans et les étudiants lavallois de 16 ans et plus aux études postsecondaires, à la formation professionnelle et à l'éducation aux adultes à temps plein :**
  - **Applicable sur une base annuelle dès que les coûts d'achats de cartes Opus dépassent 100\$ ;**
  - **Maintien de la gratuité pour les aînés de 65 ans et plus.**
- 7. Initier le développement d'un projet de transport collectif structurant transitant par le centre-ville pour relier Laval d'est en ouest. Ce projet (Trambus, SRB, Transport léger sur rail ou autre) développé sur un de nos axes principaux et assurera un lien avec le métro ou le futur REM.**
- 8. Bonifier le budget prévu pour les mesures d'apaisement de la circulation (dos d'âne, saillies de trottoir, signalisation, etc.) afin d'en accélérer le déploiement et de rendre les rues plus sécuritaires et agréables.**
- 9. Améliorer le confort, la performance et la rapidité du transport collectif en augmentant la fréquence des passages, le nombre d'abribus, de supports et d'abris à vélo, d'afficheurs de ponctualité électroniques et autres.**
- 10. Implanter une politique de « 60 minutes, c'est garanti » en développant des circuits express sur nos grands axes afin de permettre de joindre tout point de notre territoire en moins d'une heure en combinant les transports collectifs et actifs.**
- 11. Maximiser l'utilisation des voies réservées du réseau routier en y permettant le covoiturage, les voitures hybrides ou électriques et en éliminant l'obligation de tourner à droite si le véhicule est autorisé à circuler dans cette voie réservée.**
- 12. Améliorer l'expérience cycliste en assurant la connexion de nos réseaux de pistes cyclables tout en privilégiant l'implantation de pistes sécuritaires en site protégé.**

**Mettre en place des haltes vélos avec abris, pompes et supports sécurisés à des points stratégiques du réseau.**

- 13. Promouvoir activement tout projet de prolongement du REM sur le territoire lavallois afin de décongestionner la ligne orange et de mieux desservir le centre-ville au nord du boulevard Saint-Martin. Nous exercerons notre leadership auprès de la CDPQ-Infra, de l'ARTM et des gouvernements du Québec et du Canada pour la réalisation de ce projet.**
- 14. Soutenir activement tout projet de prolongement de la ligne orange entre les stations Côte-Vertu et Montmorency ou le prolongement de toute autre ligne vers Laval. Nous exercerons notre leadership auprès de l'ARTM et des gouvernements du Québec et du Canada pour la réalisation de ce projet.**

---

\*Observatoire du Grand Montréal de la CMM, portraits territoriaux pour la ville de Laval, 2021

## Thème 3: Les services aux citoyens

### ***“Interagir pour mieux servir”***

#### **Description :**

Nous voulons une ville qui communique ouvertement avec ses citoyens et qui dispose de mécanismes de communication efficaces adaptés aux situations. Laval doit réagir aux questions, problématiques et propositions d'amélioration soulevées par ses résidents avec transparence et efficacité tout en offrant un cadre de vie sécuritaire.

#### **Enjeux, défis et objectifs:**

- Laval doit être un chef de file en matière de services et de réponses aux citoyens. La performance du service 311 se doit d'être exemplaire. Les appels d'urgence devraient être soutenus par un service de premiers répondants digne d'une grande ville. Nous devons aussi mieux soutenir nos organismes communautaires qui aident les personnes vulnérables et celles se retrouvant en situation de besoin ou d'urgence sociale.

**“ Assurer l'accessibilité des services à toutes les victimes et à toutes les personnes touchées par une situation de violence, de besoin urgent ou vulnérabilité sous toutes ses formes. Assurer un soutien accru aux organismes en lien direct avec les populations vulnérables”.**

- Les processus consultatifs déployés au cours des dernières années ne permettent pas d'intégrer l'opinion citoyenne dans la démarche décisionnelle. Dans de nombreux cas, les orientations politiques et les décisions déjà prises sont l'objet d'une démarche d'information et non pas de consultation véritable du public.

**“Améliorer les processus de consultation publique, de mobilisation, et de représentation, afin de permettre aux citoyens de s'exprimer efficacement sur l'ensemble des sujets qui les préoccupent. De nouvelles structures de conseils de quartier et de participation citoyenne permettront d'améliorer la prise de décision et la vie démocratique de la Ville. La voix citoyenne sera entendue et prise en considération”.**

- Les citoyens lavallois n'ont pas accès facilement aux décisions prises par la Ville et leur impact sur leur environnement. Les avis réglementaires, les avis de changement de zonage, ou encore les impacts du développement immobilier sur nos réseaux routiers ne sont pas fournis aux citoyens de manière claire et précise.

**“Développer des plateformes conviviales pour permettre à tous les citoyens de consulter facilement l'ensemble des dossiers concernant la vie lavalloise et les changements de réglementation”.**

- La société québécoise vit des changements démographiques importants liés au vieillissement de la population et notre ville n'échappe pas au phénomène. Il est important pour toute la communauté lavalloise que les femmes et les hommes qui ont construit notre ville continuent de participer activement à la vie de notre ville et y trouve une qualité de vie qui réponde à leurs attentes et à leurs besoins.

**“Développer un environnement favorable au bien-être de nos aînés par des politiques, des services et des structures où ils pourront contribuer à la vie lavalloise tout en continuant de s'épanouir dans un milieu sécuritaire qui répond à leurs besoins. Chaque quartier de Laval devrait avoir son 'Centre des aînés' où nos concitoyens pourront se rencontrer et y**

**trouver des activités sociales, culturelles, communautaires, sportives ou autres qui les intéressent”**

- La croissance de la population lavalloise mène à une pénurie de places dans nos institutions postsecondaires accroissant ainsi l’exode de nos jeunes vers d’autres villes.

**“Assumer un leadership pour mobiliser les parties prenantes et le gouvernement du Québec afin d’accroître le nombre de places pour faire des études postsecondaires sur l’île Jésus”.**

- Les animaux de compagnie font partie de la vie d’une large proportion des foyers lavallois. Il faut s’assurer que la réglementation permette la cohabitation harmonieuse et sécuritaire des humains et de leurs compagnons. Il est également important de définir une réelle politique sur les chats errants. Il faut aussi que les services municipaux soient en mesure d’agir efficacement lorsqu’il est nécessaire de le faire.

**“Modifier le règlement sur les animaux afin d’améliorer son efficacité tout en éliminant les irritants inutiles et coûteux pour les citoyens. Donner aux intervenants municipaux les moyens de sa mise en application”.**

## **Engagements 2021 sur les services aux citoyens**

**Nous nous engageons à :**

- 15. Améliorer de manière significative la qualité et la rapidité des communications et des réponses transmises aux citoyens en lien avec les requêtes adressées à l’administration municipale par l’intermédiaire des différentes plateformes de la ville (311, site internet, courriel, etc.).**
- 16. Modifier le règlement sur les animaux pour :**
  - a. Éliminer l’obligation du micropuçage.**
  - b. Annuler la tarification annuelle du permis pour les chats afin de le remplacer par un permis permanent.**
  - c. Mettre en place un programme CSRM (capture, stérilisation, retour et maintien) pour les chats errants.**
- 17. Augmenter significativement le nombre de parcs canins dans les différents quartiers lavallois afin de répondre à la demande croissante, tout en s’assurant du plus grand respect du voisinage**
- 18. Implanter deux centres animaliers sur le territoire de Laval (secteur est et ouest).**
- 19. Déneiger, nettoyer et entretenir nos rues et nos trottoirs en utilisant des systèmes intelligents et dynamiques de gestion et de signalisation du stationnement sur rue. Une escouade « nids-de-poule et urgence-rue» sera mise sur pied afin que nos rues et trottoirs demeurent sécuritaires, en bon état et accessibles pour tous et en toutes circonstances.**
- 20. Assurer l’accès de nos grands parcs 365 jours par année à toute la population incluant les personnes à mobilité réduite en déneigeant et assurant l’entretien des sentiers et du mobilier urbain.**

- 21. Augmenter les heures d'ouverture de certains grands parcs pour permettre un accès sécuritaire partout, et non seulement sur les plateaux sportifs, dans le respect des citoyens qui résident à proximité.**
- 22. Créer un bureau de consultation publique indépendant afin de recueillir l'opinion des citoyens sur les projets et les orientations de la ville tout en s'inspirant des pratiques reconnues de l'Office de consultation publique de Montréal.**
- 23. Analyser la possibilité de mettre en place une couverture efficace et efficiente de premiers répondants de niveau 2 afin qu'ils puissent intervenir sur les arrêts cardiorespiratoires, aux réactions allergiques/anaphylactiques et aux traumatismes physiques graves.**
- 24. Assurer un accès aux infrastructures municipales (piscines, arénes, bibliothèques, installations sportives, centres communautaires, etc.) aux heures et aux journées de la semaine qui répondent aux besoins de la population. Allonger au besoin les heures d'ouverture pour tenir compte des besoins des différentes clientèles.**

## Thème 4: L'environnement

### “L'environnement, un engagement naturel”

#### **Description :**

*L'environnement est l'ensemble des éléments qui nous entourent et qui contribuent à notre qualité de vie. En effet, les forêts, les milieux humides, les berges et les cours d'eau contribuent à leur façon à fournir les éléments essentiels à notre équilibre et à celui des espèces animales et végétales qui nous entourent. Nous devons protéger cet environnement et les espèces qui y habitent dans le respect des principes de développement durable.*

#### **Enjeux, défis et objectifs:**

##### **Nos milieux naturels**

La protection et la mise en valeur de nos milieux naturels sont au cœur de notre action politique : forêts, boisés, milieux humides, friches, zones inondables, ruisseaux, îles, berges et rivières méritent notre attention et notre vigilance.

Le pourcentage du couvert forestier de Laval stagne actuellement autour de 16.3%\* alors que sa canopée est de 23.8%\* du territoire. À ce jour, la ville de Laval plante en moyenne 3000 à 4000 arbres par année et peine à faire respecter sa propre réglementation et à remplacer les arbres coupés pour cause de vieillissement ou de maladie. L'augmentation du nombre d'arbres ainsi que la préservation et l'entretien de la canopée actuelle sont des facteurs qui garantissent non seulement une diminution du CO<sub>2</sub> et des îlots de chaleur, mais contribuent à la beauté de notre ville et à la santé de ses habitants. Les études démontrent que la santé respiratoire et cardiaque de tous les habitants d'une ville bénéficie d'une augmentation du nombre d'arbres.

**“Assurer la protection et l'animation de nos forêts urbaines et planter au moins 100 000 arbres au cours des quatre prochaines années dans le but d'atteindre, à long terme, une canopée couvrant 30% du territoire lavallois, réduisant ainsi les îlots de chaleur”.**

Au cours des cinquante dernières années les milieux naturels de notre île ont souffert du développement urbain de Laval, et plusieurs ont disparu. Le développement immobilier de faible densité, le remblayage des berges et la construction dans des milieux fragiles sont les principaux responsables de cette situation.

**« Renforcer la réglementation concernant la conservation et la mise en valeur des milieux naturels pour augmenter de 11% à 17% la superficie d'espaces protégés à long terme. Protéger l'accès à nos rives et encourager la densification des constructions le long des principales artères, aires TOD ((pôle de transport collectif) tout en innovant au niveau de l'offre en logements ».**

Les milieux humides sont des écosystèmes dynamiques qui abritent une importante diversité d'espèces animales et végétales. Ils contribuent à la qualité de l'air, de l'eau et du paysage tout en nous protégeant de certains événements climatiques comme les inondations et la sécheresse. Laval a perdu plus de 30 % de ses milieux humides et zones inondables dans les 30 dernières années.

**“Revoir le RCI (règlement de contrôle intérimaire MRCL-11) sur la conservation des milieux humides pour augmenter la protection des milieux humides de 67% (prévu au règlement) à 90% de la superficie des milieux humides connus de notre territoire et ainsi conserver un plus grand nombre de milieux naturels”.**

## **Îlots de chaleur, verdissement et surverses**

- Malgré des investissements importants dans l'assainissement des eaux dans les années 80, des millions de litres d'eaux usées non traitées se déversent chaque année à une centaine d'endroits sur le territoire de Laval, autant dans les ruisseaux que dans les rivières. Si rien n'est fait, les changements climatiques et le développement urbain contribueront à envenimer la situation. Ces déversements nuisent considérablement à la pratique sécuritaire d'activités aquatiques comme la baignade et la pêche, détruisent la vie aquatique dans plusieurs ruisseaux et empêchent l'utilisation des berges de ces milieux contaminés par des surverses. Plusieurs de ces surverses se produisent en amont des prises d'eau potable de la ville et nuisent à la qualité de notre approvisionnement.

**« Mettre en place un plan d'action prioritaire pour s'attaquer à ce problème et prévoir les budgets en conséquence »**

- Nos parcs industriels et nos **centres** commerciaux occupent un espace important sur le territoire lavallois. Ces immenses stationnements et espaces minéralisés constituent des îlots de chaleur qui contribuent au rehaussement des températures dans les quartiers limitrophes. L'absence de verdure et de surfaces perméables contribuent aux surverses de nos systèmes d'égouts dans nos rivières. Les bâtiments moins récents ont été conçus en fonction de normes qui ne favorisent pas l'efficacité énergétique et le développement durable.

**“Associer les industries et les commerces au verdissement de Laval. Les travaux de constructions, d'agrandissement ou de rénovation doivent se faire dans le respect des principes du développement durable. Développer un plan de réduction des espaces minéralisés”.**

- Chaque personne peut contribuer par ses actions à la réduction de son empreinte environnementale sur sa rue, son quartier et contribuer ainsi au mieux-être collectif. Une meilleure utilisation de l'eau potable, renvois de gouttières sur des surfaces perméables, déminéralisation des terrains, plantations d'arbres, de végétaux au-delà des obligations réglementaires, etc. sont des actions à proposer.

**« Améliorer les programmes existants, ou en développer de nouveaux, afin d'encourager les citoyens à mettre en place des mesures concrètes pour réduire l'empreinte écologique de leurs milieux de vie : verdissement, réduction de la consommation d'eau potable, récupération d'eau de pluie, plantations d'arbres, etc. »**

## **Gestion des matières résiduelles**

- En partenariat avec tous les acteurs du milieu, nous devons encourager la réduction à la source des matières résiduelles par la sensibilisation et de l'information. Laval doit faire mieux dans la collecte des résidus domestiques dangereux, des matériaux secs ou des déchets encombrants. L'accessibilité pour les citoyens à des écocentres ou encore à des points de chute de résidus domestiques dangereux (RDD) sur l'ensemble du territoire est insuffisante et inégalement répartie.

**“Mettre en place un réseau fiable et régulièrement accessible de collecte des déchets domestiques dangereux et créer des écocentres de proximité dans nos quartiers”**



## Engagements 2021 sur l'environnement

Nous nous engageons à :

25. Investir dans la santé de notre ville par la plantation de 100 000 arbres en quatre ans tout en s'assurant d'améliorer significativement et rapidement le paysage urbain de nos grands boulevards. Atteindre un objectif de canopée de 30 % (boisés et arbres isolés)
26. Créer le Fonds Vert Lavallois (FVL) qui permettra l'acquisition, la restauration et la mise en valeur de milieux naturels en y injectant 10% des excédents annuels de la ville<sup>1</sup>. Pour démarrer le Fonds, une première somme de 8.6 millions \$ sera prévue pour l'année 2022, correspondant à 10% des excédents de 2020 de 85.6 millions \$. Le Fonds Vert contribuera à l'atteinte de notre objectif de 17% d'espaces protégées sur le territoire.
27. Poser des gestes concrets pour la protection et la valorisation de nos espaces verts. Ainsi, en plus de la création du Fonds Vert Lavallois (FVL), nous proposons de doubler le budget annuel d'investissement pour l'acquisition de terrains à des fins d'espaces verts. Une somme minimale de 6M\$ par an serait dédiée pour l'acquisition de milieux naturels incluant les milieux humides et boisés.
28. Assurer la pérennité des milieux humides en augmentant de 67% (cible actuelle prévue au règlement) à 90% la superficie de la zone protégée des milieux humides connus de notre territoire, en modifiant le RCI (règlement de contrôle intérimaire MRCL-11) sur la conservation des milieux humides.
29. Prévoir des budgets spécifiques au PTI pour la mise en valeur d'espaces verts d'intérêt régional (Aménagement du boisé du Trait-Carré, acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de 71% de l'île Gagnon, etc.)
30. Exiger un permis avant l'abattage d'un arbre mature situé dans une cour latérale ou arrière d'un terrain construit, comme c'est actuellement le cas pour les arbres en façade et en lot de coin.
31. Favoriser la protection des arbres matures lors des projets de développement et de construction en réglementant l'obligation de préparer un plan de protection des arbres matures afin de réduire le plus possible l'abattage des arbres sur les terrains faisant l'objet des travaux.
32. Création d'un service des parcs, boisés et zones riveraines publiques afin de protéger, valoriser et connecter nos milieux naturels et d'y permettre l'accès aux citoyens 12 mois par année. Mettre en place une structure de corridors verts qui feront efficacement le lien entre nos quartiers et les corridors verts existants de l'île de Montréal et de la couronne nord.
33. Adopter dans la première année de mandat un plan de réduction (budget et actions conséquentes) des débordements et des surverses qui respectera la capacité de support des écosystèmes naturels en favorisant la gestion des eaux pluviales à la source. Ce plan veillerait à prioriser les secteurs en amont de nos prises d'eau potable.

---

<sup>1</sup> Excédents annuels non consolidés des activités de fonctionnement à des fins fiscales

- 34. Structurer un plan de financement comportant des fonds municipaux, des subventions gouvernementales et les montants accumulés provenant des pénalités et des compensations pour altération aux milieux naturels, afin de mettre en place les correctifs visant la protection des cours d'eau, des milieux humides, des berges, des lieux de baignade et des prises d'eau potable.**
- 35. Veiller à ce que nos boisés et berges d'intérêt soient dotés d'infrastructures et de pavillons d'accueil invitants et de qualité.**
- 36. Augmenter le nombre d'écocentres sur le territoire de Laval afin d'assurer une récupération des matières résiduelles de proximité plus efficace.**

## Thème 5: La saine Gestion

### ***“La performance au service de la démocratie et des contribuables”.***

#### **Description :**

La saine gestion, c'est l'ensemble des mécanismes qui assurent aux citoyens le respect des valeurs démocratiques et humaines. Des engagements financiers responsables, un contrôle rigoureux des finances publiques, la prise en compte de la volonté de la population et de sa capacité de payer, la parité des genres et la diversité au sein de l'organisation municipale font partie des valeurs que nous défendons. La transparence, la reddition de compte et une saine gouvernance seront les piliers de notre administration municipale.

#### **Enjeux, défis et objectifs:**

- La surtaxation des Lavallois est décriée depuis 6 ans. Depuis 2015, les citoyens subissent annuellement une augmentation de taxes supérieure au niveau d'inflation. De telles augmentations sont totalement injustifiées considérant que depuis 2011, la Ville engendre des surplus budgétaires oscillants entre \$30 à \$60 millions par an et de 85.6M\$ en 2020

**“Cesser la surtaxation systématique au-delà de l'inflation réelle des citoyens lavallois et améliorer les options de paiement des taxes foncières à des conditions raisonnables”.**

- L'existence de la partisanerie politique au sein du conseil de Ville nuit directement au choix démocratique des Lavalloises et des Lavallois. La concentration d'élus du parti au pouvoir au sein des différents comités et l'absence de lieux d'échanges et de débats privent notre ville d'expertise et nuisent à l'implantation d'une saine gouvernance.

**“Promouvoir la collaboration et l'ouverture en assurant la présence des conseillers municipaux d'autres partis et allégeances politiques sur les différents comités et organismes de la ville comme c'est la pratique dans plusieurs grandes villes. Instaurer un mécanisme de comité plénier afin de permettre les débats et la diversité des idées”.**

- Malgré l'explosion de l'appareil administratif, les contrats octroyés à l'externe augmentent depuis 7 ans et s'ajoutent à la masse salariale des employés existants. Il est essentiel que les ressources humaines de la ville soient utilisées à leur plein potentiel et que la gestion des services municipaux se fasse d'une façon exemplaire soutenue par des objectifs et des indicateurs de performance appropriés.

**“Éliminer le dédoublement des ressources humaines en s'assurant que l'organisation municipale et ses employés puissent contribuer à l'atteinte des objectifs de la ville en réduisant les montants alloués aux contrats externes. Instaurer une commission de surveillance pour l'allocation des contrats et l'embauche des employés. Mettre en place des indicateurs de performance et d'efficacité”.**

- Les femmes représentent 51% de la population lavalloise. L'absence d'une politique sur la parité homme-femme au sein des postes décisionnels et d'une structure permettant de porter leurs revendications fait en sorte que leur représentativité au sein des instances de haut niveau est nettement insuffisante.

**“Faire tous les efforts nécessaires pour recruter des femmes en politique et dans les postes décisionnels en innovant sur les méthodes traditionnelles de travail. Prendre les moyens pour tenir compte de la majorité de la population lavalloise en mettant en place une structure pour promouvoir leur implication et leur présence à tous les niveaux”.**

- Les communautés culturelles représentent une grande partie de notre population lavalloise et comptent peu de représentants dans les instances politiques et administratives de la ville de Laval. Une réalité et une iniquité qui n'ont pas leur place dans une ville moderne et d'avant-garde.

**“Assurer une représentativité des communautés culturelles en innovant sur les méthodes traditionnelles de nomination et de recrutement. Mettre en place des mécanismes assurant leur représentativité au sein des différentes instances et s’assurer que leur voix soit entendue”.**

- Dans le monde actuel, il est important de s’assurer que tous les citoyens ont une chance d’accéder au marché du travail. En tant qu’employeur, la ville de Laval doit favoriser des mesures d’accessibilité à l’embauche des personnes qui souffrent d’un handicap.

**“Dans sa politique d’embauche, la ville de Laval devra s’assurer de l’accessibilité des postes pour les personnes ayant un handicap : embauche, intégration au travail et rétention”.**

- La diffusion régulière de la situation financière de la Ville permettrait aux citoyens de mieux comprendre les décisions du conseil municipal et la gestion de la ville.

**“S’assurer que les citoyens aient accès à toutes les informations actualisées sur la situation financière de leur ville dans un langage clair et compréhensible”.**

## **Engagements 2021 sur la saine gestion**

**Nous nous engageons à :**

**37. Geler le compte de taxe foncière résidentielle moyen pour la première année de notre mandat et s’assurer d’une croissance limitée à 1.33%\* par an pendant les 3 années suivantes.**

*\* Ce gel sera en vigueur tant que le taux d’inflation sera inférieur à 3 %.*

**38. Permettre le paiement du compte de taxe foncière en plusieurs versements par prélèvements bancaires automatiques, à un taux d’intérêt raisonnable pour la ville et avantageux pour les contribuables\*.**

*\* Taux ne dépassant pas celui appliqué par Revenu Québec +1%. (Taux moyen de Revenu Québec en 2020 : 6.25%)*

**39. Favoriser une représentativité politique diversifiée dans les comités et commissions créés par règlement du Conseil municipal et dont les nominations sont la responsabilité de ce dernier.**

**40. Réduire le salaire du maire de Laval afin que celui-ci soit en adéquation avec les rôles et responsabilités de la troisième ville du Québec.**

**41. Viser une représentation paritaire des femmes et des hommes dans les différentes instances et dans l’organisation municipale.**

**42. S’assurer que les activités de recrutement, de nomination et de représentativité dans tous les domaines municipaux sont le reflet de notre diversité ethnique et de genre, et ce, à tous les niveaux de décisions. Mettre en place des mesures favorisant l’embauche de personnes avec des limitations fonctionnelles.**

43. Procéder à une analyse rigoureuse des besoins de main-d'œuvre de la ville tout en implantant les meilleures pratiques de gestion afin d'optimiser les ressources et d'assurer aux citoyens des services de première qualité.
44. Prioriser le recours aux ressources internes pour la prestation des services municipaux dans le but de fournir un service compétent, efficient et de qualité au bénéfice de la population.
45. Permettre sur une base annuelle le report de 50% du compte de taxes foncières résidentielles, jusqu'au moment de la vente ou de l'aliénation de la propriété, pour tout propriétaire-occupant qui possède au moins la moitié des droits de propriété de l'immeuble où est située son unité d'habitation.
  - a. Le propriétaire devra avoir au moins 65 ans au premier janvier de l'année pour laquelle le report est demandé.
  - b. Ce moratoire de paiement portera intérêt au taux établi pour les paiements multiples et sera remboursable au moment du transfert du titre de propriété.
  - c. Un montant de taxes maximum de 30 000\$ pourra être reporté et le programme sera limité aux immeubles de moins de 6 logements.

## Thème 6 : Le développement économique

### *“Une ville d’exception fertile en occasions”*

#### Description :

Notre vision du développement repose sur notre désir de voir Laval reprendre sa place sur l’échiquier des grandes villes québécoises et canadiennes, en posant des gestes novateurs et durables. Nous désirons par nos actions faciliter l’émergence de la relève, soutenir la croissance de nos entrepreneurs lavallois, et assurer que notre ville soit un choix naturel pour les entreprises.

#### Enjeux, défis et objectifs:

- Il est essentiel de favoriser et soutenir l’émergence de jeunes entreprises et le développement d’idées novatrices.

**“Fournir aux entrepreneurs l’environnement et les conditions nécessaires à la croissance de leurs projets en mettant sur pied des mécanismes de soutien dans les phases de démarrage, de maintien et de développement”.**

- Les commerces de proximité constituent un élément essentiel du tissu urbain de nos quartiers. Ils doivent obtenir le soutien de la part de la municipalité pour assurer aux résidents une offre de service locale, pérenne, différente et personnalisée.

**“Soutenir les initiatives des entreprises locales pour développer une vie de quartier animée et prospère, permettant un réseautage à échelle humaine qui, de plus, encourage la mobilité active, les achats locaux et les services de proximité”.**

- Nous devons soutenir des stratégies de développement économique à Laval pour les petites entreprises de 20 employés et moins, qui représentent une très grande part de notre marché de l’emploi et des activités commerciales.

**“Favoriser le développement de nos PME par des initiatives ciblées sur les entreprises innovantes, celles utilisant des technologies vertes et le virage numérique. Un programme privilégiant les échanges commerciaux entre les entreprises lavalloises et le partage de leurs expertises aidera nos entreprises dans leur croissance et leur rayonnement”.**

- Attirer de grandes entreprises est un défi que doivent relever toutes les administrations municipales. Nous devons faciliter l’arrivée de grandes entreprises qui créeront de l’emploi à Laval. Nous devons faire valoir nos atouts afin de favoriser les investissements locaux, nationaux et étrangers.

**“Démontrer nos atouts à tous les niveaux pour favoriser l’implantation de grandes entreprises dont les activités sont conformes avec les orientations du schéma d’aménagement. Laval doit exercer son leadership et faire valoir la qualité de sa main d’œuvre, de ses établissements de formation, de la qualité de vie pour les travailleurs tout en favorisant la disponibilité et la requalification des espaces industriels. Une collaboration étroite et productive doit s’établir avec les parties prenantes du Grand Montréal dans le domaine économique”.**

- Laval est une région urbaine qui conserve encore près du tiers de son territoire en zone agricole. Cependant, seulement la moitié est encore en culture à l’heure actuelle et beaucoup de terres sont laissées en friche.

**“Développer des techniques innovantes et rentables afin d’augmenter l’utilisation de nos terres agricoles. La production agricole est d’une grande importance pour les Lavallois qui veulent s’approvisionner en produits locaux et de qualité”.**

- Notre île et ses deux rivières présentent des atouts touristiques exceptionnels qui méritent d’être découverts. Tous les efforts doivent être faits pour que notre ville devienne une destination touristique attrayante.

**“Favoriser le développement du tourisme en collaboration avec l’industrie, pour doter Laval des infrastructures dignes d’une grande ville : hôtels, restaurants, musées, centres d’interprétation, accès aux berges, circuits de visite et terrains de camping”.**

## **Engagements 2021, le développement économique**

**Nous nous engageons à :**

- 46. Consulter les différents acteurs économiques pour déterminer les meilleurs leviers permettant le plein développement de Laval à tous les niveaux : local, provincial, fédéral et international. Agir en leader pour démontrer aux investisseurs les avantages stratégiques et concurrentiels de notre ville pour y établir de nouvelles entreprises.**
- 47. Assurer un transport collectif efficace vers les pôles d’emploi situés dans les zones industrielles afin d’offrir aux travailleurs une alternative de choix pour se rendre au travail.**
- 48. Soutenir les entreprises lavalloises par la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation de leurs projets : terrains, bâtiments, zonage approprié et guichet unique et efficace pour l’obtention des permis nécessaires dans des délais raisonnables et dans le respect du schéma d’aménagement et du nouveau code de l’urbanisme (CDU).**
- 49. Utiliser différents fonds afin de bonifier l’aide aux jeunes entrepreneurs, aux startups et à la relève agricole. Création du programme « Proximité+ » visant la valorisation des commerces de proximité et de l’achat local.**
- 50. Évaluer le modèle actuel d’organisation municipale relié au développement économique afin de s’assurer que nous avons l’organisation la plus performante possible pour aider nos entreprises en place et celles que l’on aimerait attirer sur notre territoire. Cette évaluation inclura une étude comparative avec les 10 plus grandes villes du Québec et l’analyse de la performance des 10 autres villes ou arrondissements du Québec qui réussissent le mieux dans ce domaine.**
- 51. Mettre en place des programmes dédiés pour soutenir nos entreprises et en attirer de nouvelles au niveau des projets d’amélioration de la productivité, des technologies de l’information, du virage numérique et des technologies propres. S’assurer que nos entreprises d’économie sociale, de commerce de détail et de services de proximité fassent l’objet du même soutien municipal que les moyennes et grandes entreprises.**
- 52. Mettre en place un programme lavallois de revitalisation des principales artères commerciales afin de favoriser la fréquentation de celles-ci, mais surtout l’expérience client en matière de commerces et de services de proximité.**



- 53. Créer des espaces et des lieux favorisant la participation de nos jeunes de toutes origines à la société lavalloise, en plus de soutenir le dynamisme et la vivacité de la ville en favorisant le développement de l'industrie de la restauration, des bars, boîtes de nuit, salles de spectacle sur certaines de nos grandes artères.**
- 54. Réinventer l'utilisation de la carte Avantages Laval afin de l'associer à des avantages concrets au bénéfice de son détenteur tout en favorisant une utilisation collaborative avec les entreprises, organismes et autres partenaires lavallois : activités de loisirs, culturelles et sportives, parcs et espaces verts, restaurants, commerces de détail, etc.**

## Thème 7: L'aménagement du territoire

### ***“Un aménagement durable sculpté pour l'avenir”***

#### **Description :**

L'aménagement du territoire, c'est la transformation volontaire du territoire d'une ville au bénéfice des humains qui l'occupent. Cette transformation peut se réaliser par l'embellissement, l'harmonisation et la préservation du territoire urbain. Nos actions dans ce domaine doivent s'inspirer des principes de développement durable.

#### **Enjeux, défis et objectifs:**

- Le caractère hétéroclite de nos grands boulevards, voies d'entrées de quartier et de la ville dans notre paysage urbain, renforce grandement l'idée établie selon laquelle Laval est une ville sans attraits. Une perception fautive qu'il est important de changer. La créativité et l'innovation dans l'aménagement de la ville (architecture des bâtiments, formes urbaines, couleurs, art urbain, architecture de paysage, mobilier urbain et végétation) sont des éléments du territoire qui donnent le goût d'y vivre, d'y travailler et d'y investir. Le tourisme et les nouveaux résidents sont attirés par la beauté et les milieux de vie inspirants.

**“En collaboration avec tous les acteurs lavallois intéressés, il faut utiliser tous les outils disponibles afin de contribuer à l'embellissement de notre ville”.**

- Le manque de cohérence et le laxisme en matière d'application de la réglementation au niveau de l'affichage commercial défigurent les grands boulevards de notre ville. Les boulevards des Laurentides et Curé-Labelle démontrent bien ce chaos dans le domaine de l'affichage.

**“Mettre en place une réglementation claire et proactive qui assure un affichage harmonieux et esthétique afin d'améliorer le paysage urbain le long des grandes artères lavalloises ”.**

- La disparition, la dégradation ou l'abandon progressif des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de Laval, représentent une perte immense d'un point de vue culturel, historique et architectural. La présence et l'occupation de tels édifices enrichissent grandement la beauté de notre paysage urbain, mais leur disparition et leur manque d'entretien diminuent grandement la valeur foncière de nos quartiers et le potentiel touristique de ceux-ci.

**“Appliquer des normes précises afin d'assurer la préservation des bâtiments patrimoniaux et en faire des moteurs de développement local d'un point de vue économique et culturel”.**

- Le nombre d'espaces de stationnement commercial sur le territoire Lavallois a explosé avec le développement des centres commerciaux et des mégacentres. Bien que ceux-ci soient des acteurs économiques importants, leurs surfaces minéralisées représentent une source majeure d'îlots de chaleur et nécessitent une nouvelle façon d'aménager ces espaces.

**“Développer des partenariats entre la Ville et les centres commerciaux permettant d'augmenter la superficie d'espaces verts sur leurs terrains tout en conservant le nombre d'espaces de stationnement nécessaire au bon fonctionnement de ces derniers”.**

- L'épisode de la pandémie a modifié les habitudes de travail, de loisirs et d'activités de notre population. C'est une occasion de revoir nos pratiques en aménagement du territoire au niveau de nos quartiers.

**“Assurer la marchabilité séculaire de nos quartiers, espaces publics et parcs et rendre ces espaces accessibles toute l’année. Favoriser l’accès aux commerces, produits et services locaux et favoriser l’achat local”.**

L’agriculture a toujours eu une place importante sur notre île et plus de 30% du territoire est zoné agricole. Cependant, une grande partie de cet espace est en friche ou formé de terrains morcelés difficiles à exploiter. La pandémie a perturbé les chaînes d’approvisionnement alimentaire et démontré, dans certains quartiers industriels et secteurs d’habitation, l’importance de l’achat local et des activités agricoles à l’intérieur du périmètre urbain.

**« Augmenter l’offre municipale en espaces et possibilités liées à l’agriculture urbaine : potager en façades, jardins communautaires, arbres fruitiers, poules urbaines, etc. Favoriser la mise en marché des aliments produits localement à travers nos kiosques, marchés publics et commerces de détail tout en soutenant nos producteurs locaux ».**

## **Engagements 2021 sur l’aménagement du territoire**

**Nous nous engageons à :**

:

- 55. Assurer un aménagement sécuritaire des rues de nos quartiers par la mise en place accélérée des mesures nécessaires à l’apaisement de la circulation et à la sécurité de tous les usagers : dos d’âne, signalisation, saillies trottoir, bollards, marquage au sol et feux de circulation.**
- 56. Mettre en place une réglementation claire et proactive qui assure un affichage commercial harmonieux et esthétique afin d’améliorer le paysage urbain le long des grands boulevards.**
- 57. Repenser le stationnement commercial dans un souci d’optimisation et afin d’en favoriser le verdissement dans le but de limiter les îlots de chaleur associés à ces espaces urbains.**
- 58. Mettre en place les mesures nécessaires pour gérer et réduire les risques liés aux inondations récurrentes.**
- 59. Aménager les parcs pour en faire des lieux conviviaux et accessibles pour toutes les clientèles en y instaurant les meilleures pratiques de design urbain permettant d’allier fonctionnalité et esthétique. L’intégration d’œuvres d’art à l’aménagement des parcs et des sentiers de Laval contribuerait notamment à cet objectif.**
- 60. Verdir, fleurir et embellir nos quartiers et nos rues en collaboration avec des partenaires locaux et en soutenant les initiatives citoyennes dans ce domaine.**
- 61. Aménager un parc urbain et un centre de création artistique dans le secteur du métro Montmorency.**
- 62. S’assurer que nos secteurs caractérisés par la présence de terrains de golf offrant une possibilité de développement ou de rénovation, fassent l’objet d’une planification cohérente dans un respect absolu des objectifs de développement durable, de notre schéma d’aménagement et du nouveau code de l’urbanisme. Cette démarche, dans le cadre d’une consultation publique, veillera à y assurer un développement exemplaire et la conservation des milieux naturels qui s’y trouvent. Nous assurerons un**

développement responsable dans les cas de terrains de golf qui feraient l'objet d'une demande de requalification.

63. Permettre l'exercice des religions reconnues dans des lieux de rassemblement autorisés par le règlement de zonage et le nouveau Code de l'urbanisme (CDU). Nous utiliserons les nouveaux outils du futur Code pour permettre les activités de rassemblement dans un objectif du mieux vivre-ensemble et de respect des milieux ambiants.
64. Augmenter l'offre municipale en espaces et possibilités liés à l'agriculture urbaine : potager en façades, jardins communautaires, arbres fruitiers, poules urbaines, etc. Favoriser la mise en marché des aliments produits localement dans nos kiosques, marchés publics et commerces de détail.
65. Continuer le remembrement des parcelles de terrains vacants localisés en zone agricole et favoriser le retour de ces terres à leur vocation originelle.

## Thème 8 : Les enjeux de société

### **“Une ville pour s'épanouir”**

#### **Description :**

Dans les années qui viennent, la ville de Laval devra se préoccuper d'enjeux sociaux dont trois ressortent de façon prioritaire. Du point de vue démographique, la ville verra sa population croître d'environ 80 000 habitants d'ici 2031. Cette addition proviendra principalement de l'immigration. Laval devra aussi se préoccuper de réussite éducative des jeunes et de la santé de ses citoyens. En effet, si ces compétences sont traditionnellement sous la juridiction des Centres de services scolaires et des Services de santé, il est maintenant évident que les municipalités ont un rôle de première importance à jouer dans la mise en place d'environnements favorables pour répondre aux enjeux qui y sont liés.

#### **Enjeux, défis et objectifs:**

- Présentement, environ 28% de la population de Laval est issue de la diversité et près d'un immigrant récent sur trois vit dans un ménage à faible revenu. À une époque de mondialisation, ce nombre sera en constante croissance. Malgré un plan d'action régional récent en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion, la population immigrante récente souffre d'un manque de ressources pour s'implanter socialement et harmonieusement à Laval. Il est donc primordial que la Ville de Laval assume un leadership fort et investisse financièrement afin d'accueillir convenablement ses nouveaux arrivants chez nous.

**“En concertation avec les différents acteurs du milieu de l'immigration, soutenir financièrement la mise en œuvre du nouveau plan triennal en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion”.**

- L'Enquête québécoise 2016-2017 sur la santé des jeunes du secondaire fournit des données couvrant un large éventail de facteurs de risque, dont le décrochage scolaire. Il ressort de l'enquête que sur le territoire de Laval: plus de 60% des jeunes sont à risque moyen de décrochage alors que près de 20% sont à risque élevé. En lien avec ces données, le niveau d'engagement scolaire est de 26% chez les filles et de 19% chez les garçons. De plus, on sait que la conciliation études-travail peut influencer le décrochage scolaire or on constate à Laval que le tiers des jeunes occupent un emploi. La pandémie de 2020-2021 a accentué plusieurs de ces problèmes chez nos jeunes.
- “En partenariat avec le Centre de services scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et les gens d'affaires, être un acteur important de la réussite et de la persévérance scolaire, en agissant sur les déterminants et les facteurs de protection sur lesquels la ville de Laval peut avoir une influence, par exemple la conciliation études-travail, l'activité physique et les ressources du milieu. Les nombreux changements apportés par la vie moderne (urbanisation, industrialisation, informatisation, etc.) ont des effets nuisibles sur notre mode de vie en modifiant ce que l'on mange et sur notre manière de manger. Ces changements produisent aussi des effets négatifs sur notre profil d'activités physiques et sur les modèles physiques qu'on nous impose. Les répercussions sont présentes à un point tel que l'on parlera d'un environnement « obésogène », c'est-à-dire un environnement qui ne facilite pas les choix favorables au maintien de poids, à la saine alimentation et à un mode de vie actif. Et qui plus est, l'alimentation actuelle et la sédentarité ont non seulement des effets sur le poids, mais elles sont aussi associées à l'apparition de maladies chroniques (diabète, hypertension, maladies cardiaques, certaines formes de cancer, etc.).

**“ Promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie par la mise en place d'environnements favorables à l'activité physique et à une saine alimentation, par l'amélioration de l'offre de service en activités physiques et en environnements alimentaires et par la promotion de la mobilité active”.**

La population de Laval augmentera de façon significative d'ici 2031. L'offre résidentielle saura-t-elle répondre à cette augmentation? La population vieillissante de Laval passera de 17% à 22,5%, ce qui implique des besoins spécifiques. La ville saura-t-elle mettre en place les mesures et les services qui répondront à ces besoins? Le parc de logements sociaux et d'unités d'habitation à prix abordable est également insuffisant avec seulement 4113 unités, alors que près de 10 000 ménages éprouvent de grands besoins en ce domaine.

**“En matière d’habitation, Laval devra adapter son offre de logements afin de mieux répondre aux enjeux liés à sa croissance. Le marché lavallois de l’habitation devra être accessible à tous, concurrentiel et attractif. La revitalisation des quartiers doit passer par l’harmonisation de la variété de types résidentiels en particulier pour les aînés et les jeunes. Innover avec une mixité des usages et des fonctions pour certaines résidences et développer le logement social et abordable”.**

## **Engagements 2021 sur les enjeux de société**

Nous nous engageons à :

66. Favoriser l’accessibilité aux logements par une offre concurrentielle, adaptée et attractive pour toutes les clientèles (jeunes, familles, personnes âgées, nouveaux arrivants, etc.) en s’assurant que l’offre de logements réponde concrètement aux besoins de la population, notamment en matière de logements sociaux et abordables
67. Contribuer au financement des programmes visant la pérennité et le développement du logement social et abordable en collaboration avec les gouvernements du Québec et du Canada,
68. Mettre en œuvre une stratégie assurant la pérennité et le développement de logements sociaux et abordables dans les aires TOD (pôle de transport collectif) et le long des corridors de transport en commun.
69. Collaborer avec les centres de services scolaires afin de bonifier l’offre en matière d’activités parascolaires, culturelles et sportives dans le but de faire bouger les jeunes et d’améliorer la persévérance scolaire.
70. Initier le dialogue avec le gouvernement du Québec pour l’amélioration et la mise en place d’infrastructures et de services de proximité additionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux afin de mieux répondre aux besoins de la population sur notre territoire.
71. Développer une politique lavalloise de l’accessibilité universelle avec l’objectif de soutenir les personnes ayant des limitations fonctionnelles et ainsi contribuer à l’élimination des obstacles dans les domaines qui sont du ressort de la ville.
72. Nommer un commissaire au « vivre-ensemble » qui aura pour mandat d’encourager la diversité et l’inclusion à tous les niveaux d’activités et de responsabilités municipales. Le commissaire aura pour objectif de lutter contre toutes les formes de discrimination, d’exclusion et de racisme systémique pour permettre le maintien et la mise en place de milieux de vie harmonieux et sereins.
73. Créer un parc, vecteur de fierté collective, sous le thème du « vivre-ensemble ». Ce parc ouvert à toutes les communautés ethniques et culturelles présentes sur le territoire lavallois proposera différents parcours historiques et culturels relatant l’arrivée, la présence et l’influence des différentes communautés sur le territoire lavallois.



# Parti Laval

## Équipe Michel Trottier

*Rédigé par le comité de programme et approuvé par le CA de Parti Laval-Équipe Michel Trottier  
Merci à tous les collaborateurs et organismes qui ont contribué au contenu de ce programme.  
Diffusion et impression autorisée par Antonio Pitoscia, représentant et agent officiel du Parti Laval. Impression par  
Sortimage Productions graphiques, Laval. Août 2021*